



REVUE DE PRESSE

Jeudi 23 mai 2019



Le chiffre

2,3M

Les Français sont-ils fâchés avec l'orthographe comme ils le sont avec les maths? Pas si l'on en croit les cahiers

de doléances du Grand débat national (Photo AFP). Orthodidacte, un site internet qui propose des formations pour s'améliorer en orthographe, a passé au crible l'intégralité du corpus mis en ligne par l'État et en a tiré quelques conclusions. Résultat: sur les 130 millions de mots scannés, 2,39 millions d'erreurs ont été relevées, rapporte BFM TV.

«Les contributions sont généralement bien construites et avec assez peu d'erreurs de langue», note Orthodidacte dans les résultats de son étude.

Dans le détail, *«1,8% des mots écrits comportent une erreur: cela équivaut à une erreur tous les 54 mots et toutes les 5 à 6 phrases en moyenne»,* assure le site. Ce qui est très correct. Quelles sont les erreurs les plus fréquentes? L'étude révèle notamment que la bête noire des participants, ce sont les accents, loin devant le participe passé: *«Premières sources de difficultés: les accents, les accords autour du nom et les homonymes, loin devant le fameux accord du participe passé, réputé compliqué»,* assure Orthodidacte.



Les rôles et rémunérations des eurodéputés



751 députés
(705 une fois le Brexit effectif) des 28 pays

Mandat de 5 ans



Renouvelable, non cumulable avec celui de parlementaire national

Son rôle

- Approuve le **BUDGET DE L'U.E.**
- En charge de l'élaboration de la **LOI EUROPÉENNE**



Son planning mensuel



2 SEMAINES À BRUXELLES pour travailler en commission
1 SEMAINE DANS SA CIRCONSCRIPTION OU À L'ÉTRANGER
1 SEMAINE À STRASBOURG en session plénière



Rémunérations et indemnités
(prélevées sur le budget du Parlement européen)

- 6 825** euros net/mois (2018)
- + 4 454** indemnité annuelle de voyage (2018)
- + 4 513** euros/mois de frais généraux (2018)
- + 24 943** euros/mois équipe de collaborateurs (2019) (pas directement versés aux eurodéputés)
- + 320** euros/jour indemnités journalières (présence à Bruxelles ou Strasbourg) (2018)

Les femmes au Parlement européen

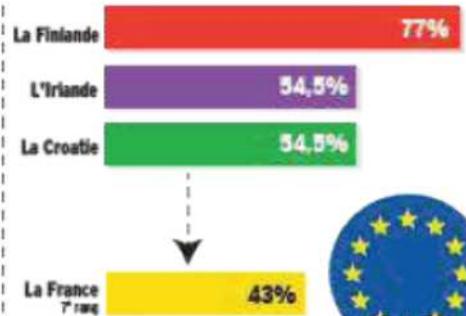
Les Femmes représentent actuellement

36%

des 751 élus du Parlement européen. Cette part a doublé en quarante ans de législature



Le top 3 des pays ayant le plus grand nombre de femmes



■ Alors que le débat s'enflamme autour du cas Vincent Lambert, des Charentais ont rédigé leurs directives anticipées ■ Une démarche parfois difficile, mais encouragée par les médecins.

Fin de vie: ils ont consigné leurs dernières volontés

Directives anticipées mode d'emploi

■ Que sont les directives anticipées?

Ce sont des instructions écrites permettant d'indiquer à l'avance ses volontés sur les décisions médicales à prendre au cas où on arrive en fin de vie et qu'on n'est plus capable de s'exprimer. Elles permettent de stipuler qu'on s'oppose à l'acharnement thérapeutique. Ce n'est pas une obligation.

■ Comment les formuler?

Il doit s'agir d'un document écrit nommé «directives anticipées», daté et signé, avec les nom, prénom, date et lieu de naissance de l'auteur, sur papier libre ou en utilisant un formulaire. Un modèle est disponible sur le site du ministère de la Santé. Il permet au signataire de dire s'il accepte ou refuse qu'on le «maintienne artificiellement en vie». Il est également possible d'entrer davantage dans le détail en indiquant si on est d'accord ou non pour subir des actes médicaux précis.

■ Quel est leur poids?

Elles «s'imposent au médecin», selon la loi Claeys-Leonetti de 2016. Les médecins sont obligés de les appliquer et elles priment sur tout le reste, y compris les témoignages des proches. Les médecins peuvent toutefois passer outre dans deux cas. S'il y a une «urgence vitale»: le médecin peut alors s'affranchir des directives «pendant le temps nécessaire à une évaluation complète de la situation» du patient.

Si ces directives «apparaissent manifestement inappropriées ou non conformes à la situation médicale» de leur auteur.

■ Combien de temps sont-elles valables et peut-on changer d'avis?

Elles sont valables indéfiniment, tant qu'elles n'ont pas été modifiées par leur auteur. Ce dernier peut les modifier ou les annuler n'importe quand.

■ Où les conserver?

Où l'on veut, pourvu qu'elles soient facilement accessibles et que l'entourage et les médecins sachent où les trouver. On peut les confier à un proche, à son docteur, les garder chez soi, et porter sur soi une indication sur le lieu où elles se trouvent. On peut aussi les enregistrer dans son dossier médical partagé (DMP, un carnet de santé numérique) si on en a ouvert un.



Guy Pagès, 80 ans, retraité à Angoulême, s'est décidé à rédiger ses volontés après trois opérations et en lisant des articles sur le sujet.

Photo Quentin Petit

Frédéric BERG
fberg@charentelibre.fr

Ils ont posé des mots sur une feuille blanche. Leurs dernières volontés. Pour refuser tout acharnement thérapeutique quand ils ne pourront plus s'exprimer. Max, Françoise, Guy et Christian ont entre 70 et 80 ans. Ils vivent sans pathologies invalidantes mais préfèrent «anticiper» et «soulager» leurs proches. Ils disent ne pas vouloir «devenir un poids» pour leur famille et la société. «En novembre dernier, j'ai rédigé ma lettre remise à mon médecin et à plusieurs proches. C'est une précaution et je pense que chacun devrait le faire, quel que soit son âge», souligne Guy Pagès, 80 ans, retraité

à Angoulême. Il s'est décidé après trois opérations et en lisant des articles sur le sujet. «Ma mère a vécu ses deux dernières années dans un Epha. J'ai vu des gens qui n'avaient plus de notion de rien. Ça fait réfléchir. Je ne vois pas l'intérêt de rester quand on n'a plus aucun plaisir, que l'on n'est plus lucide. C'est une façon de soulager sa famille comme le milieu médical.» Françoise Leboeuf a 70 ans et habite Angoulême. «J'ai remis mes directives anticipées à mon médecin et les ai déposées chez moi et dans ma voiture. Je refuse une obstination déraisonnable. Moi-même je suis atteinte depuis peu d'une maladie neuro-dégénérative et de poly-pathologies. J'aimerais que, quand on arrive au bout de ce qu'on peut

endurer, on puisse avoir la prescription d'un médicament permettant de partir sans aller à l'étranger, sans chercher comment s'y prendre avec au choix, les rails, la pendaison, se jeter contre un camion... On espère plus de douceur quand même.»

«Serein et tranquille»

La retraitée est coordonnatrice de l'Association pour l'accompagnement et le développement des soins palliatifs. «Dans les Epha, il y a des gens dans la solitude, la douleur, les souffrances psychologiques, on ne les entend pas hurler leur volonté de partir vite... Beaucoup ont toute leur tête et évoquent ce non-acharnement thérapeutique. Parfois ils arrachent leurs tuyaux d'ali-

mentation, on les envoie à l'hôpital, ils reviennent rebranchés avec des contentions pour les empêcher de recommencer!» Christian Anglade, 70 ans, est retraité à Champniers. «J'ai rédigé mon testament de vie il y a un an et demi. C'est une délivrance pour les proches. Je ne vois pas la raison de dépenser de l'argent alors qu'il y a de gros besoins pour la recherche, pour aider ceux qui ne peuvent pas se soigner. J'ai l'impression que ça bouge, que ça va se démocratiser.» Max Chatagnon, 72 ans, d'Angoulême, a écrit sa première lettre en 2014. Quatre exemplaires, pour son médecin traitant, sa sœur, sa femme et sa fille. «Depuis que j'ai fait le nécessaire, je suis serein et tranquille.»

Professions de santé

«Il est difficile de mettre des mots sur une feuille»

«Ce n'est pas la majorité qui opte pour les directives avancées. C'est parfois difficile de mettre des mots sur une feuille.» Maud Bernard, cadre de santé dans le service de médecine du centre clinique à Soyaux, gère aussi les six lits de soins palliatifs. «L'affaire» Vincent Lambert, dont la famille se déchire autour de la fin de vie, aura permis à chacun de se poser la question de sa propre fin de vie. La démarche reste l'exception. «Il faut en parler, avancer doucement, poursuit Maud Bernard. Expliquer ce qu'on peut mettre dedans, parler de la personne de confiance.» Le sujet reste difficile à aborder. «Les patients nous en parlent, en parlent à leur famille. À l'oral.» Quand les soignants s'aperçoivent qu'il y a des conflits dans la famille, ils suggèrent. «Le patient le sent aussi. Ceux qui savent qu'il peut y avoir conflit sont ceux qui rédigent leurs directives.» Largement,

c'est «vous seriez peut-être plus tranquille...». Et les soignants aussi «pour expliquer que c'était le choix du patient.» «Il est facile d'écrire une loi. Dans le quotidien, il n'y a que des cas particuliers.» Jean-Marc de Lustrac est médecin urgentiste au Samu d'Angoulême, avec la mort en quotidien. «Toute la question, c'est de savoir ce qu'est la fin de vie. Et un cas comme celui de Vincent Lambert est très border line. Je fais confiance à la justice qui a multiplié les experts. Certains se sont saisis du dossier pour aller plus loin, parler d'euthanasie. Ce n'est pas le même dossier.» Lenjeu est si important que l'hôpital de Confolens a mis en place un atelier public d'écriture des directives avancées. «Il y a du retard, concède Vincent You, le directeur. On peut être démuni si on fait ça dans son coin.» Denis Marcel-Venaud, le chef de l'équipe mobile gériatrie, abonde. «Est-ce

que les Français parlent de leur fin de vie? Oui à moins de 5%. Mais de plus en plus ont cette préoccupation.» Même si spontanément, peu s'autorisent à se prêter à l'échange. «Parce que beaucoup ne ressentent pas le besoin, parce que c'est trop difficile. Comment un citoyen peut-il formuler quelque chose s'il n'est pas accompagné», analyse le médecin. Il ne s'agit pas de forcer la main. Les médecins s'en défendent. Mais d'expliquer. «Spontanément, les gens nous disent "je veux mourir dans la dignité". Mais c'est d'une complexité! Il faut expliquer ce qui pourrait arriver. Petit à petit.» À la condition de respecter la volonté du patient en fin de vie. «Si les directives sont adaptées, elles sont opposables. Contraignantes. À moins de tomber sur un médecin dogmatique, une minorité.» «La règle déontologique impose d'appliquer la loi», appuie Vincent You, par

ailleurs élu et dont l'engagement catholique ne fait pas mystère. «Je suis malheureux quand j'entends parler de remondata, je suis malheureux lorsque j'entends parler de légume. Et je suis très motivé pour que l'on ne fasse pas croire que l'acharnement est un passage obligé.» Mais la question taraude aussi les soignants. «Ça inverse les rôles. Le médecin n'est plus le prescripteur, décrypte le D^r Marcel-Venaud. Est-ce seulement par manque de temps que les médecins n'ont pas très envie de contribuer aux directives anticipées. C'est aussi parce que ça leur fait peur. Ils redoutent de se retrouver face à une exception.» Lui-même forme aux soins palliatifs, s'interroge: «Est-ce que moi, médecin, j'arrive à me dépersonnaliser? Bien sûr que non. Je suis sûr de m'y employer, pas d'y arriver. L'exercice condamne à l'honnêteté.»

J.-F. B.

”

*Nicole Bonnefoy, tu t'égares.
Ce dossier est indéfendable!*

Christophe Ramblière

élu du Sdeg

Fin connaisseur des arcanes du Syndicat départemental d'électricité de la Charente, Christophe Ramblière n'a pas hésité à reprendre Nicole Bonnefoy qui, se disant «*sarcastique*», réagissait par le petit bout de la lorgnette féministe à notre article sur le Sdeg d'hier. Estimant: «*Une femme compétente est encore une fois, malheureusement, considérée comme "obstinée", manipulatrice, etc. Je connais cela par cœur et c'est insupportable.*» C'est juste oublier les 514 factures en souffrance, les travaux à l'arrêt et les «*compromissions*» évoquées pudiquement par certains entrepreneurs.

■ Après s'être relancée, la zone de Châteaubernard va se transformer ■ Dans le cadre d'un grand projet d'aménagement en cours de finalisation, porté par l'agglo.

Fief du Roy: une nouvelle ère se dessine pour la zone

Gilles BIOLLEY
g.biolley@charentelibre.fr

Et dire qu'il y a trois ans, elle était au plus mal, la roue tourne. Dans le bon sens, et plus encore dans une nouvelle direction qui lui promet «de beaux lendemains», se réjouit Stéphane Musseau, le responsable de l'association des commerçants. Requalification en zone commerciale, aménagements des axes routiers, sécurisation, embellissement, création de zones de déplacement doux pour les piétons et les cyclistes, nouvelle signalétique, refonte du réseau pluvial... La zone du Fief du Roy, à Châteaubernard, va connaître une transformation radicale.

Une zone qu'il importe de transformer et d'entretenir [...] même si cela coûtera et qu'il n'y aura pas de recettes en face.

Dans les tiroirs depuis plusieurs années, ce projet porté par Grand Cognac se dessine désormais clairement. Si les premiers travaux ne devraient pas débuter avant 2020,



Voirie, réseaux, éclairage, tout l'axe central de la zone du Fief du Roy jusqu'à sa sortie, va être revu. Avec création de trottoirs, de pistes cyclables et d'aménagements paysagers.

Photo archives CL

«On est enfin dans le concret quand même», se félicite Stéphane Musseau. «L'agglo avait lancé une étude qui est maintenant dans sa phase de finalisation, on sait vers quoi on va aller.» Et de saluer la collectivité «pour son écoute et le gros boulot effectué.» Réunions et ateliers multiples avec les commerçants et les propriétaires de terrains pour définir les besoins et les souhaits de chacun, comité de pilotage, puis dési-

gnation d'un groupement de trois cabinets chargés de travailler chacun sur les aspects architecturaux, techniques, et environnementaux du nouveau projet: Grand Cognac a déployé les grands moyens, en effet. Et opéré «de façon très participative sur ce dossier complexe, poupée russe», le définit Véronique Marendat, vice-présidente de l'agglo en charge de l'économie.

Un giratoire en amont de l'accès à la rocade

«Il cumule à la fois diversité des acteurs, commerçants, propriétaires privés, mais aussi collectivités et Département, diversité des aspects techniques (réseaux, voirie...), sans compter une problématique de flux de circulation importante, explique-t-elle. Ce sont autant de facteurs, avec d'autres, qu'il a fallu prendre en compte afin d'étudier toutes les pistes et définir ensemble ce que sera au final ce nouveau schéma d'aménagement.» Deux scénarios ont été élaborés. Ils seront détaillés aux acteurs concernés début juin. Le premier se limite à l'espace public, le second englobe aussi l'espace privé, solution privilégiée par l'agglo pour une requalifi-

cation qui aurait plus de sens. «A minima, le premier verra le jour quoi qu'il en soit», indique Véronique Marendat. Il comporte une étape prioritaire: créer un giratoire à hauteur du magasin «Le Fief Fleury», en sortie de zone, en amont de la bretelle d'accès à la rocade dont les abords seront revus. «Cela va permettre de fluidifier la circulation et de sécuriser surtout cet endroit où stationnent souvent, près du silo «Le grenier du Roy», de nombreux poids lourds», note Stéphane Musseau, impliqué au premier chef comme propriétaire de cette enseigne. Au-delà, l'axe traversant la zone, de son accès par la D24 à ce nouveau rond-point en passant par son îlot central, sera totalement revu: voirie, éclairage, trottoirs, cheminements, parkings, raccordements d'impasses, voire création de nouvelles. Pour le second scénario, des acquisitions de terrains sont envisagées afin d'anticiper l'évolution future de cette zone «qu'il importe de transformer et d'entretenir pour améliorer le confort des usagers déjà, et le développement des entreprises, même si cela coûtera et qu'il n'y aura pas de recettes en face», relève Véronique Marendat.

Le tuyau Le festival d'orgue se clôt à Saint-Léger



Le Britannique Carl Grainger, qui réside à Cognac, s'installera aux claviers samedi soir. Repr. CL

Les six premiers concerts du 25^e Festival international d'orgue en Charente ont connu un grand succès depuis le 10 mai. «Nous avons quasiment doublé la fréquentation de l'année dernière», se réjouit l'organisateur Frédéric Ledroit, titulaire de l'orgue de la cathédrale d'Angoulême. Il sera présent à l'église Saint-Léger de Cognac ce samedi soir pour assister au concert de clôture, qui devrait ravir les amateurs de bons tuyaux. Ceux de l'orgue Oberthür néoclassique restauré en 1990 de Saint-Léger, en l'occurrence, riche de 40 jeux et trois claviers. L'organiste britannique Carl Grainger, qui passe son temps entre le Royaume-Uni et sa résidence à Cognac, y jouera des œuvres de Bach, César Franck, Jehan Alain ou Brahms. Samedi à 21h, église Saint-Léger. Tarif: 10€. Moins de 12 ans, gratuit.

EXPOSITION

«Peintures et douelles» à la bibliothèque de l'agglo. La bibliothèque de Grand Cognac, située rue du Minage à Cognac, accueille l'exposition «Peintures et douelles», réalisée par les élèves de l'atelier «beaux-arts» du centre d'animation, jusqu'au 15 juin. Cette expo a pour particularité d'être en grande partie constituée d'œuvres réalisées sur des douelles de barrique. Entrée gratuite aux heures d'ouverture.

GÉNÉALOGIE

Permanence demain à Cognac. L'Association généalogique de la Charente assure une permanence demain vendredi 24 mai de 14h à 17h aux archives municipales de Cognac, situées au 10, rue du Minage.

ANIMATION

Soirée dansante et stages de danse samedi à Châteaubernard. L'association «Mille Voltes» organise ce samedi 25 mai au Castel sa soirée dansante animée en musique à partir de 21h. Tarif: 12€, gratuit pour les moins de 18 ans. Dans l'après-midi auront lieu trois stages de danse: 14h30 à 15h30, danse en ligne; 15h45 à 16h45, mambo; 17h à 18h, rock. Tarif: 7€ par stage. Renseignements et contact: 07.81.92.15.53 ou 06.99.69.22.99, millevolteschateaubernard@gmail.com, sur Facebook: association de danse de salon mille voltes.

Nouvel Intersport, c'est parti

Les premiers travaux d'implantation du nouvel Intersport sur l'ancien site Peugeot, rue de l'Anisserie, ont débuté. «Ils concernent le traitement des métaux et une opération de dépollution. La démolition des bâtiments commencera en juillet pour un bon mois, la reconstruction pour septembre octobre», indique Vincent Angibeau, le patron de l'enseigne, ravi de voir ce projet, qui avait pris un peu de retard, entrer enfin dans sa phase active. Comme déjà annoncé dans nos colonnes, outre un nouvel Intersport,

le site comprendra le magasin Blackstore, situé aujourd'hui côté Auchan, et - les négociations sont en cours -, l'enseigne «Maison du monde» selon toute vraisemblance. Il s'étendra sur 3.950m² de bâti, 2.500 pour Intersport, 700 pour Blackstore, et 850 pour le nouveau venu. Par ailleurs, le magasin «Gémoz», sur le site du Fief du Roy, a trouvé preneur. Il s'agit d'une enseigne nationale dont le nom sera dévoilé prochainement par le propriétaire des murs. La zone n'aura alors plus un espace disponible.

Charente Libre

Vous êtes témoin d'un événement

Alertez la rédaction

internet@charentelibre.fr

■ CHÂTEAUBERNARD

Le pain frais et la caillebotte ont résisté aux gouttes



Il a plu dimanche sur la fête du pain et de la caillebotte à Châteaubernard. Cela n'a pas suffi à éloigner le public, qui s'est précipité de bonne heure vers le stand des pains tout juste sortis du four à bois, ou vers les caillebottes préparées par les bénévoles. Un succès qui ne se dément pas. Avec le retour d'un soleil timide dans l'après-midi, les chalandiers sont revenus profiter des huîtres, des biscuits, du miel, des confitures et boissons proposées par les artisans. Et permettre aux enfants de faire une balade à dos de poney ou de se maquiller avant de s'éclater dans l'énorme chat gonflable (Photo CL).

La soirée urbaine déchaîne les solidarités

L'association Châteaubernard humanitaire se mobilise pour le lycéen malade Dylan, dans le prolongement de la nuit du hip-hop au Castel.

Voilà deux semaines, les lycéens de 1^{er} STMG de Jean-Monnet ont organisé une soirée hip-hop au Castel au profit d'un camarade de classe, Dylan, gravement malade (lire *CL* du 10 mai). Émus par cette solidarité, les membres de l'association Châteaubernard humanitaire ont décidé de leur donner un coup de main. Mercredi, ils ont retrouvé au Castel quelques lycéens dont Antoine, le meilleur ami de Dylan, et le professeur Frédéric Manzano.

Une autre soirée prévue à Crouin

Renée Marchand, vice-présidente, leur a remis un chèque de 400€ afin de participer au rêve du lycéen: un voyage au Japon, pays des mangas que Dylan affectionne. Elle a aussi proposé d'«aider à distribuer les flyers de la prochaine manifestation». Organisé par «La



Le bureau de l'association a été touché par le mouvement de solidarité des lycéens.

Photo CL

Monette», la micro-entreprise de la classe, il s'agit d'une nouvelle soirée de danse urbaine, samedi 22 juin à La Cale de Crouin. L'émotion était palpable, d'autant plus que le jour même, à Bordeaux, Dylan devait

recevoir une greffe de moelle de son petit frère. Une cagnotte Leetchi (dylan-contre-la-maladie) est également ouverte pour recueillir les dons.

Pierre NAU

L'arrivée de la brasserie «Au Bureau» se confirme

Après la vente du terrain en novembre par l'Agglo, une demande de permis de construire a été déposée, début mai, en vue de la construction d'une brasserie de la chaîne «Au Bureau» aux Vauzelles de Châteaubernard.

En cours d'instruction à la Ville, le dossier prévoit un bâtiment de

467m², qui sera voisin du futur cinéma multiplex. L'ouverture de ce dernier est annoncée au premier semestre 2020 par son nouveau propriétaire Daniel Taillandier, 63 ans, déjà exploitant de L'Atlantique de Saintes et qui a racheté le projet à son initiateur, Franck Gagneux (lire *CL* du 12 mars).

■ CONSEIL MUNICIPAL

Les élus de Châteaubernard réunis ce soir. Les élus de Châteaubernard se réunissent en conseil municipal ce jeudi à 20h30 à l'hôtel de ville. La réunion est publique.

Réaction

Les parents d'élèves de Mosnac indignés

Mettre notre école au centre de leur combat politique, ce n'est pas correct. Qu'ils trouvent autre chose pour se tirer dessus.» Frédéric Granjean, délégué des parents d'élèves de Mosnac, a tenu à réagir en son nom et en le leur pour faire part de leur colère suite à l'affaire de la distribution de flyers opérée par des élus de Saint-Simeux, dimanche à Châteauneuf (lire CL de mardi). Une opération qui a provoqué l'ire de Jean-Louis Levesque, maire de Châteauneuf, qui s'en est pris via les réseaux sociaux et la presse à son homologue de Saint-Simeux, Pierre Berton, lequel brigue par ailleurs sa succession en 2020. «La défense de notre école c'est

le vrai combat, la prendre en otage pour régler leurs comptes c'est inadmissible», dénonce Frédéric Granjean.

«On avait déjà tracté à Châteauneuf en avril, ça n'avait provoqué aucune réaction. Pourquoi là? Quant à notre maire de Mosnac, il était au courant de cette opération qu'il a validée, qu'il s'en étonne est un peu fort.» Pour précision, il n'était pas au courant de celle de dimanche du moins, comme Jean-Louis Levesque que les parents d'élèves n'ont pas informé. «C'est le rôle des élus du Sivos (le syndicat intercommunal à vocation scolaire qui gère le RPI), pas le nôtre», balaie-t-il.

G. B.

■ CHÂTEAUBERNARD

Un beau tournoi pour les U9

16 équipes de U9 venues de toute la région se sont retrouvées sur les terrains de foot du stade de Châteaubernard ce dimanche pour le tournoi du SLC. Les matches de poules se sont déroulés le matin, juste avant la pluie, et les finales l'après-midi, sous un soleil timide. L'équipe 1 des Chamois Niortais est sortie victorieuse de ce tournoi juste devant l'US Marennaise et l'UA Cognac 1. Le trophée du fair-

play a été décerné aux deux équipes des Coqs rouges Manslois, tandis que les Chamois Niortais remportaient haut la main les titres de meilleur buteur et meilleur gardien: Ethan Mercier-Chili a marqué 14 buts au cours de la compétition, et Amos Savi-de-Tove-Zobo n'en a encaissé qu'un seul. La course traditionnelle a conclu la journée, malgré les jambes un peu fatiguées!

Un débat et des passes d'armes

■ France 2 organisait hier soir un double débat avec 15 des 34 listes candidates pour un scrutin encore indécis ■ Une soirée marquée par un duel Wauquiez-Le Pen.

Une quinzaine de chefs de parti ou têtes de liste ont été conviés hier soir, en deux temps, à «L'Émission politique» de France 2. Dans le premier débat, les têtes de liste Raphaël Glucksmann (PS/Place publique), Yannick Jadot (EELV) et Manon Aubry (LFI) faisaient face aux chefs de partis François Bayrou (MoDem), pour la liste portée par LREM), Marine Le Pen (RN) et Laurent Wauquiez (LR). À ces trois derniers, la candidate Insoumise a ironisé: «Vous n'avez probablement pas confiance en (Nathalie Loiseau, Jordan Bardella, François-Xavier Bellamy) pour qu'ils ne soient pas représentés sur ce plateau», alors que France 2 avait laissé le choix aux partis d'envoyer leur dirigeant ou tête de liste. Entamés sur la question écologique puis sur la fiscalité, les échanges ont notamment été marqués par une



François Bayrou, Manon Aubry, Raphaël Glucksmann, Yannick Jadot, Laurent Wauquiez et Marine Le Pen. Photos AFP



Jan Brossat, Florian Philippot, Nathalie Arthaud, Nicolas Dupont-Aignan, François Asselineau, Guillaume Balas, Jean-Christophe Lagarde, Dominique Bourg et Francis Lalanne.

joute entre François Bayrou et Laurent Wauquiez, le premier déplorant que «l'UE (soit) au bord de la disparition», le second accusant Emmanuel Macron d'avoir «accompagné cette dislocation».

«Cocou on est là!»

Le chef des Républicains s'est ensuite écharpé avec Marine Le Pen: à la finaliste malheureuse de la présidentielle de 2017, Laurent Wauquiez a demandé si elle était «dans ce tempérament (du débat, jugé raté) du second tour de la présidentielle».

«Vous avez l'air assez agressive ce soir», lui a-t-il lancé. «Vous savez quoi, M. Wauquiez? J'espère qu'un jour, vous aurez la possibilité de faire un débat au second tour de la présidentielle», lui a répondu Marine Le Pen. La tête de liste des écologistes d'EELV Yannick Jadot s'est alors exclamé que «franchement, ils sont très bien ensemble», quand la tête de liste Insoumise, Manon Aubry, a tenté de s'immiscer dans l'échange: «Cocou on est là!». Peu de temps après, ce sont Manon Aubry et Raphaël Glucksmann qui se sont opposés sur l'opportunité de

sortir des traités pour mettre en place une TVA à 0% sur les produits de première nécessité, mesure à laquelle ils sont tous deux favorables. Le second plateau a réuni Jan Brossat (PCF), Jean-Christophe Lagarde (UDI), Francis Lalanne (liste «Alliance jaunes»), Nicolas Dupont-Aignan (DLF), Dominique Bourg (Urgence Écologie), Guillaume Balas (liste Générations de Benoît Hamon), Florian Philippot (Les Patriotes), Nathalie Arthaud (Lutte ouvrière) et François Asselineau (UPR). BFM TV fermera le bal des débats ce soir avec onze têtes de liste.



EN BREF

■ **L'APPEL DU JEUDI.** Emmanuel Macron a appelé à «la mobilisation générale» en Conseil des ministres pour convaincre les électeurs de voter dimanche. Le chef de l'État a voulu «montrer à quel point c'était important que nos concitoyens se mobilisent dans le cadre de cette élection parce que son impact sur notre vie quotidienne, mais aussi sur l'avenir de la France à l'intérieur de l'Union européenne est évidemment décisif», selon la porte-parole du gouvernement.

■ **LE DÉCOMPTE.** Les déclarations de l'ex-stratège de Donald Trump, Steve Bannon, sur les Européennes doivent être décomptées dans le temps de parole de la liste du Rassemblement national, en tant que soutien à celle-ci, a indiqué hier le CSA. Et ce, bien que le parti de Marine Le Pen a assuré qu'il ne jouait aucun rôle dans la campagne.

■ **L'ABANDON.** L'écrivain Renaud Camus, chantre de la thèse contestée du «grand remplacement», a annoncé qu'il «n'assumait plus» la liste qu'il conduit, en raison d'une coïncidence qu'il dit avoir vue sur une photo «tracer une croix gammée dans le sable». «On ne peut demander aux électeurs de voter pour cela», a-t-il expliqué dans un tweet.

Les propositions phares des principaux partis

Voici les propositions phares des sept listes ayant, selon les sondages, le plus de chance d'avoir des élus. Un record de 34 listes se sont présentées pour le 26 mai,

profitant pour certaines «petites» listes d'un peu d'exposition médiatique pour promouvoir des sujets spécifiques: jeunesse, fédéralisme européen, droit des femmes...

Europe Écologie Les Verts

- Adopter un traité environnemental et instaurer un protectionnisme vert avec l'instauration d'une taxe carbone aux frontières de l'Union européenne
- Créer une banque européenne du climat et de la biodiversité pour financer un plan d'investissement de 100 milliards pour les énergies renouvelables et l'isolation des logements
- Mettre en place une constituante européenne et des référendums européens contraignants d'initiative parlementaire ou citoyenne
- Interdire les pesticides et tous les organismes génétiquement modifiés (OGM) dans l'Union européenne
- Réorienter la Politique agricole commune (PAC) vers une agriculture bio, paysanne, et privilégiant les circuits courts

LREM/Modem

- Mettre en place un «budget de la zone euro»
- Créer une banque du climat pour financer des projets écologiques et investir au moins 1.000 milliards d'euros dans la transition écologique
- Instaurer une taxe européenne des géants du numérique
- Construire une armée européenne
- Refuser les accords de libre-échange avec les pays qui ne respectent pas l'accord de Paris

La France Insoumise

- Sortir des traités européens actuels ou au moins les réviser
- Instaurer un Smic à 75% du salaire médian de chaque pays et un salaire maximum, avec un écart de 1 à 20 entre les salariés les mieux payés et les moins payés
- Mettre en place une «planification écologique» européenne, une «Agence de la règle verte», et un «tribunal international de justice climatique»
- Défendre le protectionnisme solidaire et écologique avec notamment une taxe carbone aux frontières en fonction de la distance parcourue et des conditions de production, et la remise en cause des traités de libre-échange avec l'extérieur
- Lutter contre l'évasion fiscale en faisant figurer le Luxembourg et l'Irlande dans la liste officielle des paradis fiscaux

Rassemblement national

- Arrêter l'immigration légale et expulser les clandestins, sortir de l'espace Schengen et rétablir les contrôles aux frontières nationales
- Défendre le localisme, en détaxant les circuits courts et surtaxant les importations mondialisées
- Garder l'euro mais changer le mandat de la Banque centrale européenne, en lui assignant la lutte contre le chômage
- Supprimer la Commission européenne et baisser la contribution de la France au budget de l'UE
- Renégocier les traités commerciaux au nom du «juste échange»

Les Républicains

- Instaurer une «double protection aux frontières» (frontières de l'UE et frontières nationales)
- Ramener les bateaux de migrants sur les côtes africaines et faire en sorte que les demandes d'asile soient traitées hors de l'UE
- Refuser tout nouvel élargissement de l'UE, et stopper l'extension de l'espace Schengen
- Adopter un «bouclier européen anti-islamiste»
- Instaurer une «barrière écologique» au moyen de «droits de douane anti-pollution sur les produits importés»

Debout la France

- Récupérer «80% des 9 milliards d'euros que les Français versent en excédent» à l'UE
- Supprimer la Commission européenne pour un «secrétariat allégé» sous l'autorité des chefs de gouvernement
- Supprimer les accords de Schengen
- Annuler la directive des travailleurs détachés
- Instaurer le Référendum d'initiative populaire

PS/Place Publique

- Sortir les dépenses liées à la transition écologique du calcul des 3% de déficit public autorisés.
- Suspendre le CETA et les nouveaux accords de libre-échange
- Établir «une solidarité européenne dans l'accueil des réfugiés»
- Étendre le congé parental à 8 mois, réparti à égalité entre les deux parents et rémunéré aux 3/4 du salaire brut
- Mise en place d'un «Erasmus pour tous» permettant à chaque Européen de 16 à 25 ans de bénéficier d'une bourse à la mobilité allant jusqu'à 5.000 euros

Le chiffre

23 Le RN (23%, +2) devance LREM (22%, =), en tête des intentions de vote, selon un sondage BVA publié hier. Le duo de tête précède Les Républicains (13%, =) et les listes La France insoumise (8,5%, -0,5) et Europe Écologie Les Verts (8%, +0,5). Suivent les listes Place publique/PS/ND (5%, -0,5), Debout la France (3,5%, -1), PCF (3%, +0,5), Générations (2,5%, -0,5), des Patriotes (2%, =), de l'UDI (1,5%, -0,5) et de l'UPR (1,5%, +0,5).

Cet après-midi



Des éclaircies.

Les nuages, peu épais le matin, laissent une belle place au soleil. Mais l'après-midi, le ciel se couvre très rapidement. En fin d'après-midi, établissement d'un vent d'Ouest, souvent modéré. Températures maximales : comprises entre 23 et 25 degrés.

Vendredi



Samedi



Dimanche



Lundi



Mardi



Mercredi



HIER

	Mini	16h
Angoulême.....	8°	22°
Cognac.....	9°	24°

L'ombre du Brexit plane sur la campagne

Au Royaume-Uni, le Brexit Party de Nigel Farage arrive largement en tête des intentions de vote. Mais les députés élus ne siègeront peut-être pas au-delà du 31 octobre, date butoir du Brexit



Nigel Farage est accueilli comme une star à chacun de ses meetings, comme ici, mardi, à Londres. PHOTO TOLGA AKMEN/AFP



Sonia Delesalle-Stolper,
à Durham et Bath

Elle arpente la scène en gesticulant, sa voix aiguë portée au plus haut. « Ceux qui ont voté remain ont voté pour être gouvernés par une puissance étrangère ! » hurle Ann Widdecombe. La « puissance étrangère » en question est évidemment l'Union européenne (UE). Dans la salle, un bon millier de personnes, dont l'âge moyen tourne autour de la soixantaine, applaudit à tout rompre et agite avec ferveur des pancartes qui promettent de « Changer la politique pour de bon ». La chorégraphie est réglée à la perfection et se répète depuis trois semaines, aux quatre coins du pays, à Peterborough et Cardiff, à Bolton ou Wolverhampton, et mardi soir, pour le dernier grand meeting de campagne pour les élections européennes du tout jeune Brexit Party, à Londres.

A chaque fois, les rassemblements font salle comble. La campa-

gne pour ces élections, qui n'auraient pas dû avoir lieu au Royaume-Uni – qui était supposé avoir quitté l'Union le 29 mars dernier –, ressemble fort à un nouveau référendum sur le Brexit. Le Brexit Party affirme avoir mobilisé plus de 100 000 donateurs d'environ 25 pounds chacun (28 euros), même si l'origine exacte des donations n'est pas claire et fait l'objet d'une enquête de la Commission électorale.

Députée du parti conservateur pendant plus de vingt ans et célèbre pour une certaine excentricité, Ann Widdecombe, 71 ans, avait pris sa retraite politique, promenant sa silhouette au gré d'émissions télévisées comme la version britannique de Danse avec les Stars ou Celebrity Big Brother. Elle a décidé de reprendre du service en se portant candidate pour les européennes sous l'étiquette du parti fondé en février par Nigel Farage, ancien dirigeant de l'europhobe Ukip (United Kingdom Independence Party).

Que le Brexit se concrétise

Ce jour-là, à Durham, au nord-est de l'Angleterre, cœur industriel du pays, elle chauffe la salle avant l'arrivée de la star, Nigel Farage. Dans les rangs du public, Jacqui Cunnings, 51 ans, est très agitée. Cette con-

seillère financière venue de la ville voisine de Hartlepool tient à rappeler qu'elle « n'est absolument pas raciste. Il s'agit d'une question de démocratie, on savait parfaitement ce pour quoi on votait en 2016, d'ailleurs même David Cameron l'avait dit à l'époque : "si on vote pour le Brexit, on sortira de l'union douanière et du marché unique." » En réalité, l'ancien Premier ministre conservateur avait juste promis qu'un vote « pour sortir signifierait sortir » de l'UE. À ses côtés, Glyn Dixon, 44 ans, qui travaille dans une compagnie énergétique à Sunderland, à une quinzaine de kilomètres de là, n'exclut pas « des émeutes du public » si le Brexit ne se concrétise pas.

Mais pour Nigel Farage, accueilli

comme une star, la question dépasse désormais le seul Brexit. S'il insulte, comme à l'accoutumée, tous ces « guignols de Bruxelles », il attaque aussi les partis politiques britanniques, conservateur et travailliste, qui « nous ont trahis ». « Nous sommes dirigés et embobinés par des ânes », affirme-t-il. Alors que son parti caracole en tête des sondages (le dernier pour « The Times » le crédite de 37 % des voix aux européennes), il ne cache plus son ambition d'aller plus loin et de bousculer le système bipartite britannique. En cas d'élections générales anticipées, qui ne sont pas exclues dans les prochains mois, il tentera sans doute, pour la huitième fois, de se faire élire au Parlement de Westminster. En dépit de ré-

THERESA MAY SOUS PRESSION

Les Britanniques votent aujourd'hui pour élire 73 eurodéputés, sans savoir si ces derniers siègeront au parlement européen au-delà du 31 octobre, nouvelle date butoir pour le Brexit. La campagne n'a été dominée que par ce sujet. Les conservateurs et le Brexit Party sont résolument pour, alors que les Libéraux-démocrates, les Green et Change UK veulent rester au sein de l'UE. Quant au Labour, sa position reste ambiguë. Le scrutin,

dont les résultats ne seront connus que dimanche soir, se déroule alors que la pression s'accroît sur Theresa May pour qu'elle démissionne au plus vite. Sa tentative de proposer au vote des députés, pour la quatrième fois, l'accord de retrait conclu avec les négociateurs européens, semble vouée à l'échec. Le vote est fixé à la première semaine de juin, mais elle pourrait être poussée vers la sortie dès la semaine prochaine.

sultats exceptionnels aux européennes sous la barrière du Ukip (27 % des voix et 24 sièges gagnés en 2014), il a échoué à sept reprises aux législatives, en raison du système électoral uninominal à un tour qui privilégie les grands partis.

La révélation, par une enquête de la chaîne de télévision Channel Four, que son train de vie personnel (une maison dans l'un des quartiers les plus chers de Londres, une voiture avec chauffeur...) a été financé, à hauteur de 450 000 livres sterling (510 000 euros) l'an dernier, par Aaron Banks, millionnaire douteux, est balayée d'un haussement d'épaules. « Il s'agit de ma vie privée », a affirmé Nigel Farage. Sauf que ce n'est pas tout à fait vrai. Député européen, il est supposé déclarer toute donation de ce type. Une enquête a été ouverte par le parlement européen.

Retour du centrisme

À l'autre bout du pays, dans la douce campagne du Somerset, au sud-ouest de l'Angleterre, la petite salle du club de cricket de Bath peine à se remplir. Une cinquantaine de curieux s'installent sagement pour écouter les candidats du parti Change UK. Fondé, aussi en février, par une douzaine de défecteurs des partis travailliste et conservateur, il milite pour un retour du centrisme dans un monde politique britannique polarisé aux extrêmes. Mais son premier objectif est d'annuler le Brexit. Le parti a recruté une célébrité, Rachel Johnson, journaliste et auteur et, bien entendu, sœur de Boris Johnson.

« Nous sommes dirigés et embobinés par des ânes »
Nigel Farage

À l'inverse de son frère, elle est farouchement pro-européenne et, après avoir rejoint, initialement, le parti centriste des Libéraux-démocrates, elle s'est tournée vers Change UK. Mais elle admet aujourd'hui que le parti est à la peine, crédité de moins de 5 % des intentions de vote aux européennes. Un changement de nom à plusieurs reprises, un logo et une campagne de communication ratés ont empêché le décollage du parti. « On doit être réaliste, ces élections européennes sont arrivées un peu trop tôt pour nous », explique la députée Sarah Wollaston, ex-conservatrice.

Les Lib-Dem, portés par un message pro-européen qui n'a jamais varié et très actifs sur le plan local, sont placés en deuxième position dans les sondages, derrière le Brexit Party, devant le Labour, et surtout les conservateurs qui s'attendent à des résultats catastrophiques. Rachel Johnson tente de positiver. « Toutes les carrières politiques commencent par une défaite », affirme-t-elle avec un sourire. Sans dire si elle pense à son frère Boris Johnson, en course pour remplacer Theresa May dont la démission n'est plus qu'une question de jours (lire ci-contre).

Comment décider de sa fin de vie grâce aux directives anticipées

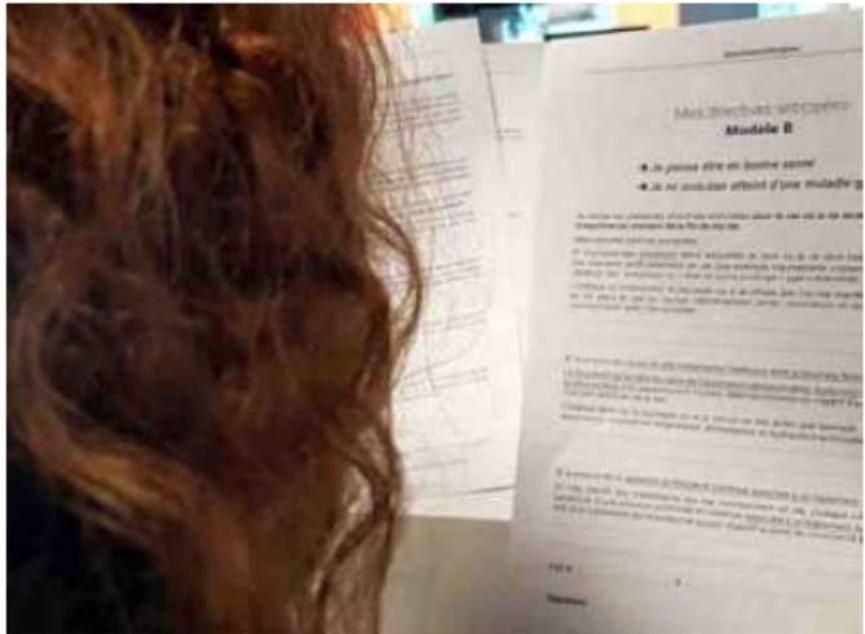
L'affaire Vincent Lambert a conduit de nombreux Français à s'interroger sur la façon de voir sa volonté respectée si il se trouve empêché de l'exprimer pour des raisons de santé

1 Comment cela fonctionne ?

Toute personne majeure peut rédiger, si elle le souhaite, des directives anticipées concernant sa fin de vie. Deux formulaires standards, proposés par le ministère de la Santé et téléchargeables en ligne, sont disponibles : le premier s'adresse aux personnes « en fin de vie ou ayant une maladie grave », le second aux « personnes en bonne santé ». Ces directives peuvent être également rédigées sur un « simple papier daté et signé », précise la Haute autorité de Santé. Si vous ne pouvez pas les écrire, demandez à quelqu'un de le faire devant vous et devant deux témoins », dont l'un « doit être votre personne de confiance ».

2 Comment se décider ?

Dans le formulaire proposé en ligne, la personne doit donner ses consignes pour certaines interventions médicales dont il n'est pas toujours simple de connaître les implications précises, par exemple dans le cas du « branchement de mon corps sur un appareil à dialyse rénale ». Ainsi, il est conseillé de consulter son médecin afin d'obtenir des précisions et ainsi choisir en connaissance de cause : « Il pourra vous expliquer les traitements possibles, leur efficacité, leurs limites ou leurs désagréments. Cela pour-



Des formulaires sont disponibles en ligne. PHOTO « SO »

ra éclairer votre choix », précise le gouvernement.

3 Comment conserver ces directives ?

Les autorités insistent sur le fait que les directives anticipées doivent être « facilement accessibles », mais aussi qu'elles doivent être « connues de votre médecin et de vos proches ». Si la personne dispose d'un dossier médical partagé, il est recommandé d'y faire enregistrer ces directives, ou au moins d'y « signaler leur existence et leur lieu de conservation ». Il faut également les confier à son médecin traitant et/ou les remettre à sa personne de confiance, à un membre de sa famille ou à un proche. On peut enfin les conserver à son domicile et/ou garder sur soi les indications pour y accéder.

4 Respecter ces directives est-il obligatoire ?

Depuis l'adoption de la loi Claeys-Leonetti, le respect de ces directives

est obligatoire : « Le médecin, de même que tout autre professionnel de santé, devra respecter les volontés exprimées », assure le gouvernement. Seules deux exceptions sont prévues : d'abord en cas d'urgence vitale, « le médecin peut alors ne pas mettre en œuvre vos directives pendant le temps nécessaire à une évaluation complète de la situation » ; puis dans le cas où « les directives paraissent manifestement inappropriées ou non-conformes à votre situation médicale ».

5 Peut-on changer d'avis ?

Une fois rédigées, les directives anticipées sont valables sans limite de temps. À tout moment, elles peuvent toutefois être annulées ou modifiées selon la volonté de la personne. Si jamais plusieurs directives anticipées ont été consignées, « le document le plus récent fera foi », précise le ministère de la Santé. **Olivier Saint-Faustin**

La première du conseil de défense écologique

ÉLYSÉE Annoncée le 25 avril par Emmanuel Macron, la création du Conseil de défense écologique se traduit dans les faits ce matin. Les principaux ministres sont conviés. Pour quel objectif et avec quelles méthodes ?

Les hasards du calendrier ont bon dos. Trois jours avant le terme d'une campagne électorale qui voit la liste LREM laver plus vert que vert, le Conseil de défense écologique se réunit pour la première fois ce matin à l'Élysée. Sa création a été annoncée le 25 avril par Emmanuel Macron lors de sa conférence de presse.

Le but ? Rassembler les principaux ministres (Transition écologique, Économie, Comptes publics, Affaires étrangères, Agriculture etc.) pour vérifier que les politiques publiques sont en ligne avec la feuille de route écologique de la France. L'actualité en la matière est surtout alimentée par la loi d'orientation des mobilités, qui doit être discutée par l'Assemblée à compter du 3 juin. L'ordre du jour de ce Conseil

de défense n'est pas précisé, 24 heures avant une nouvelle mobilisation dans la rue de la jeunesse qui veut transformer le scrutin de dimanche en « élections climatiques ».

« Une bonne idée »

À quoi va réellement servir cette réunion ? C'est toute la question. Prédécesseur de François de Rugy au ministère de la Transition écologique, Nicolas Hulot avait estimé fin avril que la création du Conseil était « une bonne idée ». À condition qu'il accompagne l'action, pas qu'il la remplace.

Ce soupçon pèse lourdement sur le versant écologique de la politique du gouvernement. Les annonces sont légion, les caps nombreux, les

objectifs pas moins. Les instances chargées d'accompagner cette cohorte de calendriers éclatés occupent également l'espace.

Outre le Conseil de défense écologique, le Haut conseil pour le climat avu sa naissance entérinée par un décret publié le 15 mai. Placé sous l'autorité du Premier ministre et présidé par la climatologue franco-canadienne Corinne Le Quéré, il doit surveiller le niveau des émissions de gaz à effet de serre du pays et vérifier son adéquation à la trajectoire de réduction définie.

Parallèlement, François de Rugy a confirmé le week-end dernier que la Convention citoyenne pour le climat se réunirait d'ici la fin juin pour élaborer « un paquet de mesures cohérent » allant dans le sens d'une

réduction des émissions de gaz à effet de serre. Avec, pourquoi pas, un retour sur le tapis de la taxation du carbone. La Convention citoyenne rassemblera 150 personnes tirées au sort.

Orphelin prend ses distances

Cet activisme tous azimuts laisse nombre d'écologistes dubitatifs. Pourquoi multiplier les comités sinon pour faire diversion ? Le député Matthieu Orphelin, la principale caution écologiste LREM à l'Assemblée - avant qu'il ne rompe avec le groupe - a dénoncé le « double discours » du gouvernement en déplorant notamment la pauvreté, en l'état, de la loi d'orientation des mobilités.

Jean-Denis Renard

Département : « On a eu un début d'année

AIDE SOCIALE À L'ENFANCE Le Département s'est dit confronté à un flux massif de primo-arrivants ces trois premiers mois, à raison d'une dizaine par jour

« On a eu un début d'année terrible, compte tenu de la fermeture des frontières italiennes, même si ça se calme un peu. On a enregistré une dizaine d'arrivées de migrants isolés par jour en Charente », explique Brigitte Fouré, vice-présidente du Département, en charge des solidarités.

« Les jeunes arrivent, passent par le commissariat, puis leur minorité est évaluée par l'Aide sociale à l'enfance (ASE) d'après une circulaire nationale. Cela ne dure pas une demi-heure. On y consacre bien plus de temps, les équipes ont été renforcées », assure l'élue, qui sait les méthodes d'évaluation critiquées

par plusieurs associations qui défendent les mineurs isolés étrangers dans différents départements.

Évaluation de l'âge

En Charente, l'AAADMIE (ci-dessus) organise une « riposte » juridique en accompagnant les jeunes migrants. Saisi par les mineurs rejetés du dispositif de l'ASE, le juge des enfants a considéré « dans 99 % des cas, en 2018, que les soi-disant fraudeurs étaient réellement des mineurs », pointe l'association. Aussitôt reconnus, les mineurs entrent dans le dispositif de protection. « Depuis la fin de l'année dernière, le Département fait appel de ces ordonnances de

placement », reconnaît la vice-présidente. Elle cite le cas récent d'un mineur qui s'est présenté à la police, laquelle a découvert qu'il avait en réalité 47 ans après avoir pris attache avec les autorités espagnoles.

« Quand il y a un doute, entre 17 et 19 ans, nous demandons à ce que le doute profite aux jeunes », souligne Brigitte Fouré. Laquelle rappelle que le Département dépend de l'État, qui gère la répartition du flux migratoire sur le territoire national. Depuis plusieurs années, le nombre de mineurs non accompagnés (MNA) ne cesse d'augmenter en Charente (1). Actuellement, ils sont 137 MNA confiés à l'ASE (sur 207 jeu-



Brigitte Fouré, vice-présidente du Département. PHOTOP.MEUNIER

nes migrants arrivés du 1^{er} au 27 mars, dont 90 toujours présents au 27 mars) alors qu'ils étaient 90 pris en charge en 2017 (pour 121 évalués) (1). De janvier à mars 2019, 17 nouveaux MNA ont été confiés. « Des chiffres qui évoluent vite, car certains sont sortis de nos dispositifs. Il faut aussi savoir que les primo-arrivants sont accueillis le temps de l'évaluation, et cela peut parfois durer un mois », ajoute l'élue.

Trop de jeunes migrants à la rue ?
Le Département estime remplir ses obligations dans le respect du code de l'action sociale et des familles.

(1) Sources Département. En 2018, du 1^{er} janvier au 31 décembre, ils étaient 160 MNA pris en charge sur 277 primo-arrivants.

Le film de loups-garous se tourne en secret



LE PIÉTON

CINÉMA Le réalisateur britannique Sean Ellis va bientôt achever le tournage de son film d'horreur. Plusieurs communes autour de Cognac ont servi de décor

Jonathan Guérin
j.guerin@sudouest.fr

SYNOPSIS

Décidément, la Charente s'avère, cette année, être une terre de prédilection pour le cinéma. Angoulême a accueilli Wes Anderson. Et depuis le 8 avril, Cognac a les honneurs de Sean Ellis. Ce réalisateur britannique, sélectionné pour les Oscar, est en couple avec une Charentaise et vit sur place une partie de l'année, comme il nous l'avait confié avant le tournage.

Pourtant, cet enracinement ne conduit pas l'homme à beaucoup d'ouverture. « Sud Ouest » a demandé à pouvoir assister à une journée de tournage (sans intention, évidemment, de gâcher l'intrigue) mais la production a refusé tout net. Circulez, il n'y a rien à voir !

Une équipe de 90 personnes. Cependant, le film a créé l'événement partout où il est passé. En effet, la totalité des scènes ont été prises en Charente, et principalement en Grande-Champagne. Par exemple à Bourg-Charente. « On a vu arriver 90 personnes et 36 camions, ça ne passe pas inaperçu », s'amuse le maire, Jérôme Sourisseau. « Ils se sont installés sur la place du village, avec même leur propre cantine. » Le premier édile a eu la chance d'être convié sur le plateau. « J'ai pu voir une maison du XIX^e siècle reconstituée. C'était tellement bien fait que tout le monde pensait qu'elle était là depuis des décennies. À la fin, ils ont jeté certains dé-

« Eight for silver » constitue une réinterprétation du film « Wolfman » de 1941. « Ce sera un film dramatique, avec un haut niveau d'horreur, nous avait confié le réalisateur Sean Ellis. Je compte renouveler le mythe du loup-garou. Je voudrais donner une nouvelle interprétation de ce genre, dans une époque ancienne. Cela se passera donc dans une famille, il y a 200 ans. » Voici le résumé officiel : « XIX^e siècle, dans la campagne française. John McBride doit déterminer si le cadavre d'un adolescent de 14 ans, retrouvé dans les bois, est l'œuvre d'un homme ou d'une bête. Il est hébergé par un riche propriétaire terrien, Seamus Laurent et sa femme, Isabelle. Eux-mêmes sont séparés car leur fils, un ami de la victime, a disparu depuis deux semaines. Isabelle va trouver du réconfort dans les bras de John tandis que ce dernier va devoir affronter les horreurs de son passé. »

cors, mais l'équipe a accepté de m'en donner une partie pour le spectacle son et lumière de cet été. »

Mais que s'est-il donc passé au juste sur le tournage ? « On a signé une clause de confidentialité, donc si je vous raconte, ce sera anonymement », nous confie un membre de la communauté des gens du voyage. Car un casting géant avait été organisé pour trouver des figurants de type tzigane. « Un vil-



À Bourg-Charente, une maison datant de deux siècles a été reconstruite dans les bois. PHOTOS J. SUREPRODUCTION « SO »

« On nous a demandé de vivre comme les gitans de l'époque »

lage a été reconstitué, poursuit notre informateur, en ayant l'air naturel. On a fait de notre mieux, en plumant des poules ou en jouant de la guitare. Le réalisateur était très content. » Un autre acteur d'un jour se livre : « Des mercenaires sont venus nous attaquer.

C'était impressionnant. Il fallait s'échapper dans les bois. Certains ont été tués. Ils nous ont barbouillés de sang. Les méchants ont même mis le feu aux caravanes. » Tous semblent ravis de l'expérience : « On a pris beaucoup de plaisir, c'était un régal. L'équipe du film a été très gentille avec nous. C'était une belle aventure. »

Pour se rendre compte du résultat, il faudra encore attendre un an, au mieux.

Se promenait hier matin au jardin public lorsqu'il a vu, dans l'enclos principal, une scène touchante : une chèvre en train de porter une poule. Le volatile semblait très à l'aise sur le dos du porteur. Le Bipède ignorait que la fraternité pouvait ainsi exister entre des animaux si différents.



PHOTO « SO »

AGENDA

AUJOURD'HUI

Emmaüs. Le dépôt pour les dons est ouvert de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, au 8 rue Fondet-et-Védrines.

Secours catholique. De 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 16 h, vente de vêtements à petits prix et réception des dons, au 13 rue Millaudet. Ouvert à tous.

Spectacle jeunesse. À 16 h, « De l'0 dans l'air » par la Cie Tafftas, à l'Avant-Scène. A partir de 12 mois. Tarif 5 €. Tél. 05 45 82 17 24.

« Odyssée bohème ». De 14 h à 15 h, répétitions et créations musicales (Sinthan Tchavé), sous chapiteau, au jardin public. Gratuit.

« Drôles de drôles ». De 14 h à 18 h, une centaine de pièces évoquent l'enfance dans le Cognacais entre 1900 et 1960, au Musée d'art d'histoire, 48 bd Denfert-Rochereau. Tél. 05 45 32 07 25.

« Porté par le courant ». De 13 h à 18 h, expo toute en dentelle de papier, de la Damoise Anja Madsen-Pemot, Espace Découverte. Tél. 05 45 36 03 65.

Exposition. De 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h, œuvres de LA D'Jo sur le thème du cirque, Le Texte libre. Tél. 05 45 32 20 52.

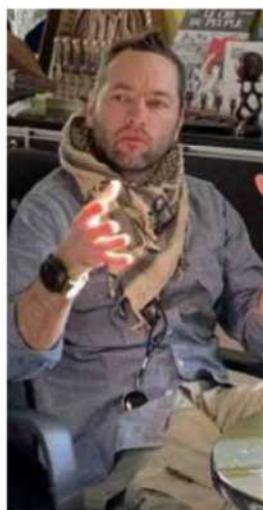
UTILE

« Sud Ouest » rédaction. 9, place François-1^{er}, 16 100 Cognac. Courriel : cognac@sudouest.fr Tél. 05 45 36 62 80
Publicité. Tél. 05 45 36 62 85
Abonnements. Tél. 05 57 29 09 33. Courriel : service.client@sudouest.fr

Fourrière autos. Adas, 93 avenue de Barbezieux, Châteaubernard. Tél. 05 45 81 16 10.



Sur la place principale de Bourg-Charente, l'équipe de tournage a installé son barnum



Sean Ellis a rencontré le maire de Cognac en mars



Des scènes impliquant des chevaux ont été tournées

Panneaux électoraux : tout ça pour ça !

POLITIQUE La mairie a eu du mal à trouver 34 panneaux. Au final, seuls 14 portent des affiches



Rue de Marignan, derrière le judo club, aucun parti n'est venu afficher sur les panneaux électoraux dédiés ! PHOTO J.G.

L'organisation des élections européennes s'est muée, pour les communes, en un véritable casse-tête. Comme « Sud Ouest » le relatait la semaine dernière, chaque bureau de vote doit afficher les posters des 34 listes engagées. Impossible de faire du zèle à Cognac, qui ne dispose pas assez de panneaux pour afficher dans tous les emplacements habituels réservés.

Michel Gourinchas a donc pris la décision d'appliquer la loi électorale à la lettre : des panneaux uniquement devant les bureaux de vote. Mais pour quel résultat ? Faible, si l'on en juge par le nombre de partis qui sont effectivement venus coller. Seuls 14 ont pris la peine d'afficher leur tête de liste. « Tout ça pour ça », serait-on tenté de penser. À Cognac, on peut donc juger de l'énergie des militants des partis suivants : l'UPR, le Parti

animaliste, Europe écologie, Les Républicains, le Rassemblement national, Générations, le Parti communiste, Lutte ouvrière, Debout la France, le Parti socialiste, l'UDI, Urgence écologie, La République en marche, la France insoumise. En revanche, pas assez de petites mains pour Une France royale au cœur de l'Europe, la Ligue claire, le Parti pirate, Démocratie représentative, Alliance jaune, Ensemble patriotes et gilets jaunes, la Liste de la reconquête, les Européens, le Parti fédéraliste européen, le Mouvement pour l'initiative citoyenne, Allons enfants, Décroissance 2019, À voix égales, Neutre et actif, Parti révolutionnaire communiste, Espéranto, Évolution citoyenne, les Oubliés de l'Europe, l'UDLEF, Une Europe au service des peuples.

Jonathan Guérin

Tambouille musicale dans le jardin collectif

FÊTE DE LA NATURE L'association Chimpensée partage son goût pour la scène ouverte samedi avec la Maison du temps libre

Philippe Ménard

La fête de la nature de la Maison du temps libre aura sa propre chanson, « Roulez dans les pâquerettes ». Elle a été composée hier par les membres de l'association Chimpensée. La création devait se faire avec des lycéens de Jean-Monnet, mais ils ont préféré la clé des champs à la clé de sol.

Chimpensée est née il y a deux ans à Triac-Lautrait, à l'initiative d'un groupe d'amis. « On joue la musique ensemble depuis qu'on est jeune. On fait le bœuf, on s'amuse... L'idée de l'association, c'est de rencontrer d'autres artistes, de tous les niveaux et tous les âges », décrit Matthieu Simon, par ailleurs membre du groupe les Matthioudes avec Matthieu Lermite.

Pique-nique partagé

Le logo représente un singe perché sur un ampli de guitare, dont la queue sert de jack, signe d'une fantaisie revendiquée. « Improviser, ce n'est pas si simple. On essaie de donner une dimension ludique, en faisant participer le public, avec par exemple une roue qui tire le style au sort... », indique Matthieu Ler-



Matthieu Lermite, Matthieu Simon et Adrien Farmane, trois des potes qui ont fondé l'association Chimpensée. PHOTO PH.M.

mite, qui assure le rôle de « MC Chimpensman », le Monsieur Loyal de l'affaire.

Samedi, Chimpensée animera une « jam session » de 13 h 30 à 15 heures au jardin collectif de la Maison du temps libre, dans le quartier de la Chaudronne. C'est l'un des partenaires qui a répondu à l'invitation du centre social de l'association socio-éducative de la région de Cognac (lire notre édition de mardi). L'événement se tient de 10 à 18 heu-

res, avec divers ateliers et animations, land art, toile d'araignée collective, expériences scientifiques, observation de petites bêtes, initiation à la photo, jeux en bois. L'entrée est libre et gratuite. Le midi, le public est invité à venir avec un plat et une boisson pour un « pique-nique partagé ». La chanson « Roulez dans les pâquerettes » sera offerte en apéritif.

Tel. 0545368750.

Une école labellisée en développement durable

L'école primaire Pablo-Picasso est inscrite de longue date dans une démarche écologique en partenariat avec la commune et Calitom. Cette année, une porte de plus a été ouverte au jardin de l'école. Il fut inauguré et baptisé « trousse végétale en 2018 » dans la plus grande tradition démocratique, une urne électorale de la mairie avait même été réquisitionnée. Cette année, les enfants et leurs enseignants ont remis le couvert avec une séance inaugurale, vendredi 17 mai, en présence du président du Conseil départemental François Bonneau et du maire de Châteaubernard Pierre Yves Briand. Le ruban tricolore a une nouvelle fois été coupé car l'école est désormais labellisée « Ecole en démarche globale de développement durable » (E3D).

Poules et insectes

Portée par la folle énergie créatrice et verte de l'association Les Jardins respectueux, aidée de la municipalité qui s'est mise au vert depuis plusieurs années et de l'association des parents d'élèves, soutenue financièrement aussi par la Direction régionale des affaires culturelles (Drac) et le Conseil départemental, l'école Pablo-Picasso a désormais des poules, un jardin



Les enfants dirigés par Julia Pain du conservatoire de Grand Cognac ont chanté les petites bêtes du jardin. PHOTO S.B.

potager plus dense, un hôtel à insectes et même un espace scénique.

Dans la salle de classe, on peut même suivre le quotidien d'une famille de rouges-queue (la webcam a vue direct sur le nichoir). Laurence Mony, maîtresse des CM1, est ravie de voir les enfants s'approprier les lieux à la récréation : « Les enfants s'allongent par terre dans le jardin, désherbent, vont voir les poules, etc. ». Les Jardins respectueux sont intervenus sept fois dans l'année et les enfants ont participé à des ateliers dans le potager

de l'association. Diviser des plantes, faire des boutures et des semis, tout ce petit monde s'y est attelé avec enthousiasme rapporte Remy Marcotte, chef d'orchestre des Jardins respectueux.

Vendredi soir, lorsque les parents sont repartis avec leur caisson à jardiner, les jeunes mains vertes savaient parfaitement identifier chacun des plants. Après ce temps inaugural, chansons, discours et confettis, la fête s'est prolongée autour d'un bar à salades à l'abri de la pluie.

Sandra Balian

Un thé dansant pour soutenir les pompiers

CHÂTEAUBERNARD Les Jardins de Louise (12, rue Louise-Michel) invitent le public à se joindre à leur thé dansant de 14 h 30 à 17 h ce jeudi. L'après-midi sera animée par l'accordéon de Martine Quintard et les voix entraînantes des Mamies en folie. Les fonds récoltés permettront de soutenir la section des anciens sapeurs pompiers de Charente. Tarif : 7 €. Tél. 05 45 32 77 00.



Martine Quintard et les « Mamies en folie » vont animer le thé dansant à Châteaubernard. PHOTO SANDRA BALIAN

La bourse aux livres

CHÂTEAUBERNARD

Réunion du Conseil municipal.

Le Conseil municipal se réunira ce soir à 20 h 30. Ordre du jour : modification des statuts de Grand Cognac, acquisition de terrain, modification du guide des tarifs et du

tableau des effectifs, admission en non-valeur de créances éteintes, décision modificative n° 1, modification du règlement du cimetière, proposition de vœu du conseil municipal à la ministre des transports.